

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article1875>



Le numéro 311 de Faune sauvage est paru

- Espace Presse / Actualités -



Date de mise en ligne : mercredi 27 juillet 2016

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

Dans ce nouveau numéro de la revue Faune sauvage, une large place est faite aux problématiques de gestion des habitats en faveur de la biodiversité, avec au sommaire :

cliquer sur l'image pour afficher le sommaire



" A la Une : [des aménagements réussis en faveur des oiseaux d'eau](#) ont été réalisés sur les 50 ha de prés-salés dont l'ONCFS est concessionnaire au sein de la RNCFS en baie du Mont-Saint-Michel. Les modalités de ces aménagements, ainsi que les résultats du suivi botanique et ornithologique réalisé en continu depuis lors, sont présentés dans cet article.

" **Un suivi de la migration et de l'hivernage de la tourterelle des bois par balises Argos** a été entrepris, afin d'étudier les contraintes environnementales qui s'exercent sur cette espèce durant les 8 mois qu'elle passe entre migration et hivernage sur le continent africain.

" [La loutre, bio-indicatrice de la richesse des milieux aquatiques](#) : l'analyse du contenu d'une centaine d'épreintes collectées sur le bassin de l'Arnon (Cher) montre que la loutre est un prédateur très opportuniste, avec une diversité de proies la plus élevée jamais observée jusqu'ici en France. Il en ressort des conclusions sur la qualité écologique des milieux favorables à cette espèce.

" Une étude de **l'impact de travaux d'endiguement sur le castor d'Europe** le long du fleuve Vidourle (Gard) est l'occasion de faire des préconisations pour améliorer les mesures d'évitement et de réduction des perturbations induites.

" Un **projet Agrifaune dédié au pastoralisme et à l'habitat de la perdrix grise des Pyrénées** : l'objectif était de comparer l'entretien mécanique avec l'écobuage traditionnel en termes d'efficacité et d'impact sur la régénération de l'habitat des oiseaux et la valeur du fourrage.

" Une **réflexion sur les limites à la mise en place d'aires protégées pour les oiseaux d'eau**.

" La **réglementation relative au survol des espaces naturels**, avec un focus sur le cas des drones dont l'utilisation est en plein développement.